

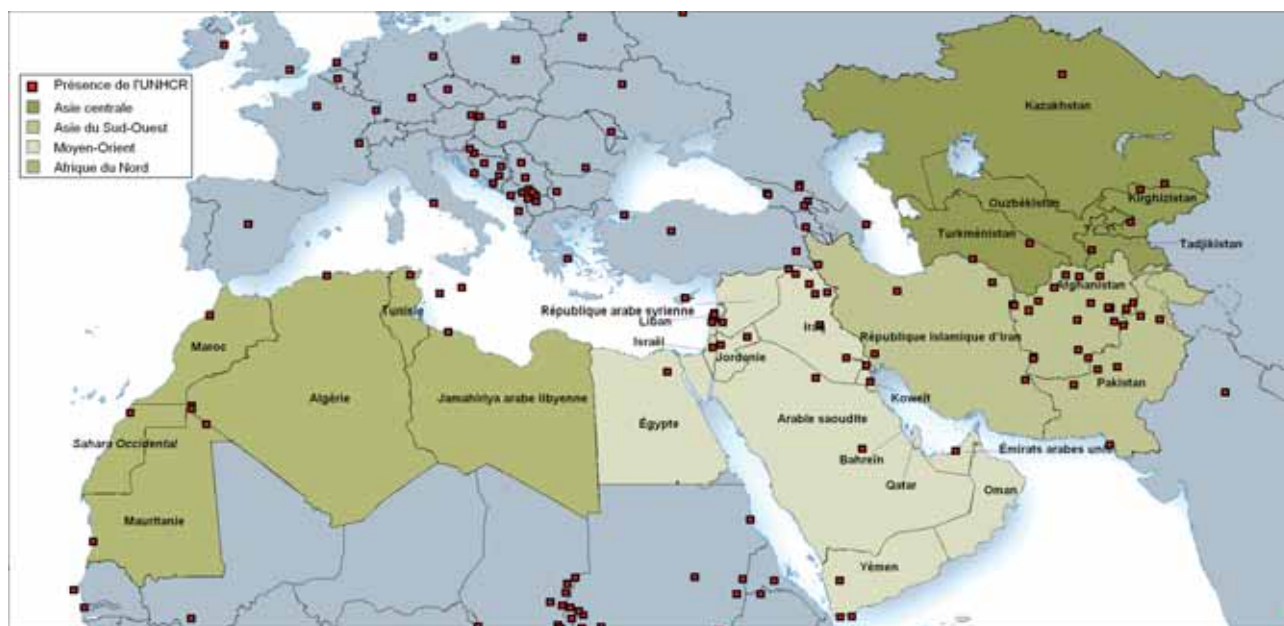
CASWANAME

Afrique du Nord
Moyen-Orient
Asie du Sud-Ouest
Asie centrale

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
CASWANAME			
	États-Unis	0	7 967 996
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	611	0
	Suisse	0	1 141 407
Total		611	9 109 403

CASWANAME



Faits marquants

- La région Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient (CASWANAME) a engendré de nombreux problèmes de protection en 2006. C'est au Moyen-Orient et en Afrique du Nord que les besoins ont été les plus aigus : dans le premier cas, du fait de la situation en Iraq et des déplacements provoqués par la crise au Liban, et dans le deuxième cas, en raison des flux mixtes réunissant des migrants et des demandeurs d'asile.
- L'escalade de la violence en Iraq a produit des déplacements massifs de population en-deçà et au-delà des frontières. À l'époque où le présent rapport a été rédigé, près de quatre millions d'Iraqiens avaient été déracinés, deux millions d'entre eux environ ayant cherché refuge en Jordanie, en République arabe syrienne, au Liban, en Égypte et dans des pays plus éloignés.
- Une crise moins visible se préparait au Yémen, où le nombre d'arrivées en provenance de la Corne de l'Afrique, via le Golfe d'Aden, a spectaculairement augmenté.
- En Asie du Sud-Ouest, quelque 139 000 Afghans ont regagné leur pays avec l'aide de l'UNHCR en 2006 ; c'est le plus faible nombre de rapatriements observé depuis cinq ans. La dégradation de la sécurité dans certaines provinces, une conjoncture économique et sociale difficile et certains facteurs liés à la longueur de la période d'exil expliquent en partie pourquoi plus de trois millions de réfugiés afghans demeurés dans leur pays d'asile renâclent à prendre le chemin du retour.
- La préparation d'une analyse complète de la population afghane présente dans la région a sensiblement progressé. Des opérations d'enregistrement globales ont été menées en République islamique d'Irak et au Pakistan.

- La recherche de solutions durables a progressé en Asie centrale, comme en témoignent la naturalisation des réfugiés tadjiks au Turkménistan et au Kirghizistan et la réinstallation dans des pays tiers d'Afghans réfugiés au Tadjikistan.

Environnement opérationnel

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, l'environnement opérationnel a été marqué par des difficultés politiques et sociales, ainsi que par des problèmes de sécurité. En 2006, la région a été le théâtre de crises humanitaires aiguës qui ont entraîné des déplacements massifs en-deçà et au-delà des frontières, touchant l'Irak, la Jordanie, la République arabe syrienne et le Liban. L'insécurité qui sévissait en Iraq a contraint l'UNHCR à recourir à la gestion à distance et à mener son action par l'intermédiaire de partenaires nationaux et internationaux. La dégradation très nette des conditions de vie de quelque 50 000 Iraniens, Turcs, Palestiniens et Soudanais réfugiés en Iraq a vivement inquiété l'UNHCR.

En Afrique du Nord, les flux mixtes composés de demandeurs d'asile et de migrants originaires d'Afrique sub-saharienne qui traversent la région pour rallier l'Europe ont fortement augmenté. Les migrants ont continué à arriver par leurs propres moyens ou par l'intermédiaire d'un réseau mondial de trafiquants d'êtres humains. L'absence de stratégies nationales pour traiter ces problèmes a souvent été à l'origine de morts et de graves atteintes aux droits de l'homme. L'UNHCR s'est attaché à identifier les personnes qui avaient besoin d'une protection internationale au sein de ces mouvements mixtes.

Le nombre de demandeurs d'asile et de migrants originaires de la Corne de l'Afrique qui traversent le Golfe d'Aden pour atteindre le Yémen a dépassé les 25 000 en 2006. Ces traversées extrêmement périlleuses, habituellement organisées par des réseaux de passeurs sans scrupule, ont fait un grand nombre de victimes. L'afflux croissant a incité le Gouvernement du Yémen à rechercher davantage d'aide internationale pour fortifier son régime d'asile.

La sécurité est apparue comme l'élément déterminant pour la recherche de solutions au problème du déplacement à l'intérieur et en provenance de l'Afghanistan. La recrudescence de la violence dans les provinces méridionales et orientales du pays, ainsi que l'insécurité qui sévissait dans les régions frontalières du Pakistan et de la République islamique d'Iran, ont eu un impact très négatif sur la reconstruction et sur le développement et ont restreint l'accès des organisations humanitaires.

Au total, 139 000 personnes ont regagné l'Afghanistan avec l'aide de l'UNHCR en 2006. C'est le plus faible nombre de rapatriés observé depuis 2002. La tendance à la baisse est essentiellement imputable à la dégradation des conditions de sécurité dans certaines provinces de l'Afghanistan et à une situation économique et sociale particulièrement difficile. Elle s'explique également par les réticences des réfugiés restants, qui sont pour la plupart exilés depuis plus de 20 ans et qui appréhendent un nouveau déracinement. Les solutions visant à remédier à la situation des déplacés internes ont elles aussi pâti de la reprise du conflit en Afghanistan et de l'impact de ce phénomène sur les programmes d'aide.

Les accords tripartites conclus par l'UNHCR et l'Afghanistan avec les Gouvernements de la République islamique d'Iran et du Pakistan, appuyés par les réunions régulières des commissions tripartites respectives et des groupes de travail correspondants, ont assuré la continuité juridique et opérationnelle des programmes de rapatriement librement consenti.

En général, l'accès de l'UNHCR aux demandeurs d'asile a été restreint en Asie centrale. Cette région, qui accueillait autrefois des réfugiés originaires de pays situés dans d'autres régions, produit aujourd'hui des réfugiés qui sollicitent l'asile dans les divers pays qui la composent. La décision du Gouvernement ouzbek de fermer le bureau de l'UNHCR en avril 2006 est un signe manifeste de cette modification de l'environnement opérationnel.

Réalisations et impact

En 2006, les objectifs globaux de l'UNHCR dans la région consistaient à promouvoir et appuyer l'élaboration et le maintien par les gouvernements d'un régime de protection internationale, à garantir des normes de protection internationales pour toutes les personnes relevant de sa compétence, et à poursuivre le rapatriement librement consenti et la réintégration durable, la réinstallation ou

l'intégration sur place des réfugiés en mettant l'accent sur ceux qui se trouvaient dans des situations prolongées.

Objectif stratégique global (OSG) 1: Promouvoir et appuyer l'élaboration et le maintien par les gouvernements d'un régime de protection internationale

Les événements survenus en Iraq en 2006 ont contraint l'UNHCR à revoir son programme et à délaissier la recherche de solutions durables pour se consacrer à la protection et à l'assistance des Iraquiens réfugiés dans certains pays limitrophes, comme la Jordanie, la République arabe syrienne, le Liban et l'Égypte. L'Organisation s'est également attachée à protéger et à aider les déplacés internes et les personnes réfugiées en Iraq. La dégradation de la situation sécuritaire a imposé la fermeture du camp d'Al Tash, situé à proximité de Falloudja, dans le Gouvernorat d'Anbar. Quelque 1 300 personnes précédemment hébergées à Al Tash ont été relogées dans les camps provisoires de Kawa à Erbil, tandis que les autres se rendaient à Souleymaniyah.

Au Liban, le Haut Commissariat a prodigué une protection et une aide d'urgence à quelque 150 000 déplacés internes et individus réfugiés dans le pays. Il est également venu en aide à plus de 20 000 Libanais réfugiés en République arabe syrienne. Ses équipes mobiles ont distribué plus de 1 600 tonnes d'articles de secours.

En Afrique du Nord, l'UNHCR a impulsé une approche concertée pour mettre en œuvre son Plan d'action en dix points sur le traitement des mouvements migratoires mixtes. Le Haut Commissariat a également mené une action de sensibilisation à la situation d'un nombre croissant de migrants et de demandeurs d'asile, chassés au Yémen par l'instabilité qui sévit dans la Corne de l'Afrique, et s'est efforcé d'y remédier.

Bien que le nombre de réfugiés rentrés en Afghanistan ait diminué en 2006, le caractère volontaire des retours, déterminant pour le succès et la pérennité du rapatriement en tant que solution durable, a été sauvegardé. Les activités de suivi des rapatriés menées à travers l'Afghanistan ont montré que ce principe de protection fondamental avait été respecté.

Tous les bureaux implantés en Asie centrale ont intensifié leurs activités de renforcement des capacités afin de pérenniser les régimes de protection et de contrer les effets d'une approche de plus en plus restrictive en matière d'asile. Un projet de constitution de capacités institutionnelles en Asie centrale, conjointement mené par l'Union européenne et l'UNHCR, a été entrepris en juillet 2006 afin de combler certaines lacunes des régimes de protection des réfugiés.

OSG 2 : Garantir que les normes internationales de protection sont respectées pour l'ensemble des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR compte tenu de leur âge, de leur appartenance sexuelle ou de leur histoire personnelle



Ce projet financé par l'UNHCR a permis de capter de l'eau pour l'irrigation.

Les dispositions politiques du Pacte pour l'Afghanistan témoignent d'une prise de conscience de la difficulté qu'il y a à trouver des solutions pour les réfugiés afghans restants, dont le nombre est supérieur à trois millions. Cette prise de conscience se traduit également par une perception accrue – au niveau international, régional et bilatéral – de l'ampleur des mouvements de population qui se produisent hors du cadre de l'asile et du cadre humanitaire. L'élaboration de politiques a été appuyée par des études sur les réseaux transnationaux, la réintégration et l'impact économique des rapatriés afghans.

Le Haut Commissariat a renforcé sa représentation en Israël afin d'aider le Gouvernement à enregistrer et à déterminer le statut des demandeurs d'asile, de former les autorités aux procédures d'asile et d'explorer certains domaines de la législation à des fins d'amélioration de la protection. Il a également consolidé ses partenariats avec des acteurs intergouvernementaux, gouvernementaux et non gouvernementaux dans la région du Golfe et appuyé un réseau d'ONG jouant un rôle clé dans la protection des réfugiés.

En République islamique d'Iran, le processus de recensement assuré par les autorités a permis de dénombrer quelque 920 000 Afghans. La mise en œuvre d'un accord conclu avec le Gouvernement pakistanais pour procéder à l'enregistrement de la population afghane dans le pays, estimée à 2,4 millions de personnes, a commencé à la fin de l'année. Pour la première fois, des données détaillées et complètes seront disponibles pour orienter les arrangements politiques et opérationnels. À l'issue de l'opération d'enregistrement, les Afghans présents au Pakistan recevront des documents d'identité individuels valables pendant trois ans.

En Asie centrale, les bureaux de l'UNHCR ont redoublé d'efforts pour protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile, dans un contexte où les répercussions des événements survenus à Andijan en 2005 se font encore sentir. Les efforts de DSR ont été accrus au Kirghizistan et au Kazakhstan. L'UNHCR est parvenu à protéger la plupart des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la région – à l'exception d'un demandeur d'asile ouzbek et de quatre réfugiés ouzbeks reconnus au titre du mandat, qui ont été extradés, et de quelques demandeurs d'asile ouzbeks qui ont « disparu » au Kirghizistan pendant l'été 2006.

OSG 3 : Poursuivre le rapatriement librement consenti et la réintégration durable, la réinstallation ou l'intégration sur place des réfugiés en mettant l'accent sur ceux qui se trouvent dans des situations prolongées

Au Pakistan, des évaluations des besoins dans certains secteurs clés – santé, éducation, eau et assainissement – ont été réalisées dans 38 districts accueillant une importante population afghane. Elles ont révélé que les Afghans vivent aux côtés des Pakistanais dans quelques-unes des régions les plus pauvres du pays, où les indicateurs sociaux sont bien au-dessous des normes et des critères internationaux. L'on escompte que les données recueillies au cours de cette première phase serviront à planifier par la suite un programme pour les régions touchées par la présence de réfugiés, destiné à appuyer les communautés qui accueillent un grand nombre d'Afghans au Pakistan.

La clause d'annulation du statut de réfugié a été appliquée aux réfugiés tadjiks en juin 2006, ce qui a permis à l'UNHCR de mettre fin à son programme d'aide au rapatriement et d'arrêter progressivement son programme de réintégration. L'intégration sur place des Tadjiks dans leurs pays d'accueil a été encouragée au moyen d'une campagne de naturalisation au Kirghizistan – qui a permis à plus de 9 300 réfugiés tadjiks d'acquérir la nationalité kirghize – et d'une campagne analogue au Turkménistan, où les 9 500 réfugiés tadjiks se sont tous vu accorder la citoyenneté turkmène. Par ailleurs, quelque 2 500 Tadjiks vivant au Turkménistan avaient obtenu des permis de séjour à la fin de l'année. Ces résultats ont été obtenus à l'issue d'une opération d'enregistrement conjointement menée par l'UNHCR et les autorités turkmènes au début de l'année 2005.

Contraintes

En Iraq, l'accès a été gravement entravé par l'insécurité, ce qui a incité le Haut Commissariat à gérer à distance l'exécution de ses programmes. Des difficultés analogues se présentent dans la Corne de l'Afrique et limitent la capacité de l'UNHCR à traiter les causes premières des

déplacements. Dans les cinq pays du Maghreb, l'UNHCR ne peut, du fait de sa présence modeste, répondre pleinement aux problèmes suscités par le flux incessant de migrants en provenance d'Afrique subsaharienne.

La dynamique des rapatriements en Afghanistan a été en grande partie déterminée par l'évolution de la situation dans le pays, ainsi que par les politiques appliquées par les Gouvernements de la République islamique d'Iran et du Pakistan. Du fait d'une part de l'exil prolongé vécu par les réfugiés restants et d'autre part de la position des gouvernements des pays d'asile, qui insistent pour que tous les Afghans regagnent leur pays, l'UNHCR a eu des difficultés à préserver le caractère volontaire et progressif des rapatriements et à améliorer les conditions du séjour temporaire des Afghans en République islamique d'Iran et au Pakistan.

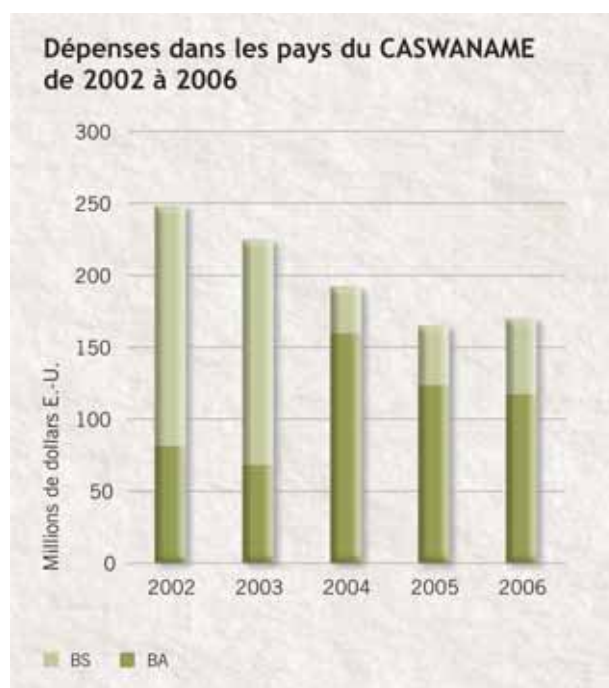
Les opérations de l'UNHCR en Asie centrale ont été contrariées par une dégradation de l'environnement de protection, une augmentation du nombre de cas d'asile fortement politisés et la diminution progressive de l'espace d'asile. De surcroît, les risques de conflits demeuraient élevés en Asie centrale, de sorte que les activités de planification et de préparation des interventions en cas d'urgence ont nécessité une attention considérable.

Informations financières

En 2006, le financement de la région CASWANAME a été difficile à prévoir ; de plus, le plafonnement du budget 2006 et d'autres mesures d'austérité ont eu un impact négatif sur la protection et l'assistance offertes aux réfugiés. Au cours de l'année, il a été demandé aux bureaux de l'UNHCR dans la région de reporter un certain nombre d'activités importantes en rapport avec les solutions durables, la préparation des interventions en cas d'urgence,

la constitution de capacités, la détermination du statut de réfugié, les services communautaires et les achats.

Les dépenses engagées par l'UNHCR dans la région CASWANAME ont régulièrement décliné, passant de 248,6 millions de dollars E.-U. en 2002 à 170 millions en 2006. Les dépenses en 2002 et 2003 ont été particulièrement élevées, en raison de la plus importante opération de rapatriement de l'histoire de l'UNHCR, durant laquelle l'Organisation a facilité le retour en masse de réfugiés afghans. La diminution consécutive des dépenses est due à l'arrêt de cette opération de grande envergure à la fin de l'année 2005. L'engagement de l'UNHCR dans les interventions d'urgence organisées pour parer au séisme en Asie du Sud et à la crise au Liban est à l'origine de la légère augmentation des dépenses observée en 2006 par rapport à 2005.



Budget et dépenses (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
Afrique du Nord						
Algérie	7 375 706	0	7 375 706	5 983 094	0	5 983 094
Jamahiriya arabe libyenne	1 113 023	0	1 113 023	798 743	0	798 743
Mauritanie	1 232 910	0	1 232 910	837 144	0	837 144
Maroc	1 241 293	0	1 241 293	765 891	0	765 891
Sahara occidental	0	3 516 232	3 516 232	0	1 327 123	1 327 123
Tunisie	314 641	0	314 641	308 099	0	308 099
Projets régionaux ²	758 210	0	758 210	634 770	0	634 770
Sous-total - Afrique du Nord	12 035 782	3 516 232	15 552 014	9 327 742	1 327 123	10 654 865

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
Moyen-Orient						
Égypte	5 910 384	1 160 081	7 070 465	4 383 062	116 903	4 499 965
Arabie saoudite	3 341 680	0	3 341 680	1 940 632	0	1 940 632
Émirats arabes unis	323 049	0	323 049	149 240	0	149 240
Iraq	2 562 465	18 952 834	21 515 299	1 260 055	15 732 733	16 992 788
Israël	232 138	0	232 138	219 801	0	219 801
Jordanie	2 278 593	3 084 070	5 362 663	1 627 292	1 729 313	3 356 605
Liban	3 066 729	8 663 765	11 730 494	1 588 264	4 382 149	5 970 413
République arabe syrienne	2 441 632	1 502 202	3 943 834	1 703 102	1 058 990	2 762 092
Yémen	4 689 993	0	4 689 993	4 393 755	0	4 393 755
Projets régionaux ³	0	9 794 891	9 794 891	0	8 462 616	8 462 616
Sous-total - Moyen-Orient	24 846 662	43 157 843	68 004 505	17 265 203	31 482 704	48 747 907
Asie de Sud-Ouest						
Afghanistan	58 841 464	0	58 841 464	47 532 717	0	47 532 717
Pakistan	28 115 024	21 696 451	49 811 475	23 728 248	19 381 532	43 109 780
République islamique d' Iran	16 485 204	849 867	17 335 071	12 491 737	507 978	12 999 715
Projets régionaux ⁴	1 700 540	0	1 700 540	1 463 407	0	1 463 407
Sous-total - Asie du Sud-Ouest	105 142 231	22 546 318	127 688 549	85 216 110	19 889 510	105 105 619
Asie centrale						
Kazakhstan	2 197 615	0	2 197 615	1 594 336	0	1 594 336
Kirghizistan	1 702 731	0	1 702 731	1 373 149	0	1 373 149
Ouzbékistan	1 153 730	0	1 153 730	592 159	0	592 159
Tadjikistan	1 590 183	0	1 590 183	1 052 475	0	1 052 475
Turkménistan	1 145 685	0	1 145 685	858 871	0	858 871
Projets régionaux ⁵	302 410	0	302 410	223 428	0	223 428
Sous-total - Asie centrale	8 092 354	0	8 092 354	5 694 417	0	5 694 417
Total - CASWANAME	150 117 031	69 220 393	219 337 424	117 503 471	52 699 337	170 202 807

¹ N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

² Inclut la constitution d'une capacité institutionnelle pour l'asile et les réponses globales aux mouvements migratoires mixtes.

³ Inclut la réintégration et le rapatriement des réfugiés irakiens et autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR et l'assistance d'urgence aux personnes déplacées au Moyen-Orient.

⁴ Inclut le rapatriement des Afghans provenant de divers pays et les solutions globales à leur déplacement.

⁵ Inclut les activités liées à la constitution de capacités et au renforcement institutionnel pour développer les systèmes d'asile en Asie centrale.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total
Allemagne	2 625 129	637 756	3 262 884
Amitié sans Frontières (Monaco)	0	48 368	48 368
Arabie saoudite	0	1 000 000	1 000 000
Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane (Arabie saoudite)	0	5 000	5 000
Association française de soutien à l'UNHCR	0	118 484	118 484
Association islamique de Bahreïn	0	9 970	9 970
<i>Australia for UNHCR</i>	90 473	388 809	479 282
Australie	2 688 372	0	2 688 372
Autriche	7 094	0	7 094

Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total
Canada	0	884 956	884 956
Commission européenne	18 600 126	3 980 232	22 580 357
Croissant-Rouge de l'Arabie saoudite	4 995	0	4 995
Danemark	3 284 106	841 751	4 125 857
<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe E.V.</i>	637 755	191 327	829 082
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour le développement pour l'Iraq	0	1 972 000	1 972 000
Donateurs privés en Autriche	1 568	3 526	5 094
Donateurs privés au Brésil	0	1 945	1 945
Donateurs privés au Canada	0	295 122	295 122
Donateurs privés aux États-Unis	0	500	500
Donateurs privés en Grèce	2 086	168 259	170 345
Donateurs privés en Italie	160 111	92 831	252 943
Donateurs privés en Nouvelle-Zélande	688	0	688
Donateurs privés en République tchèque	148	0	148
Donateurs privés au Royaume-Uni	1 765	3 565	5 330
Donations en ligne (Siège)	0	46 217	46 217
Espagne	1 894 399	1 370 281	3 264 680
<i>España con ACNUR</i>	31 896	4 463	36 359
Estonie	0	40 760	40 760
États-Unis	33 664 387	12 167 996	45 832 383
Fédération de Russie	50 000	0	50 000
Finlande	0	1 389 562	1 389 562
Fondation Al Walid Ben Talal (Arabie saoudite)	0	100 000	100 000
Fondation Shinnyo-en (Japon)	0	50 000	50 000
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour le développement pour l'Iraq	0	1 972 000	1 972 000
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	7 493	0	7 493
France	241 838	1 275 510	1 517 348
Irlande	0	910 018	910 018
Italie	0	84 643	84 643
<i>Japan Association for UNHCR</i>	165 618	279 644	445 262
Japon	7 000 000	1 000 000	8 000 000
Koweït	0	500 000	500 000
Liban	68 000	0	68 000
Liechtenstein	71 280	0	71 280
Luxembourg	120 919	318 878	439 797
Norvège	1 921 807	2 718 934	4 640 741
Pays-Bas	2 509 175	0	2 509 175
Royaume-Uni	948 650	265 905	1 214 555
Société Générale Paris La Défense (France)	20 400	0	20 400
Suède	11 305 276	1 103 448	12 408 724
Suisse	1 200 625	1 385 436	2 586 061
<i>USA for UNHCR</i>	310 835	166 525	477 360
Total	89 637 015	35 822 620	125 459 635